



LA GÉNIALE GÉNÉALOGIE DU 71

Siège social : L'Escatel - 4, rue de la Liberté - 71000 Mâcon
Déclarée à la Préfecture de Saône et Loire sous le n° 0715005197

BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2012

à adresser au trésorier, accompagné du règlement uniquement par chèque à l'ordre de « LA GÉNIALE GÉNÉALOGIE DU 71 »

Pierre BÉRARD - 30, rue de la Mairie - 91280 SAINT-PIERRE DU PERRY

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Email : **Tél :**

- Déclare adhérer ce jour à La Géniale Généalogie du 71 pour l'année 2012 en tant que membre "bienfaiteur" et règle ma cotisation d'un montant de 6 €.**
- Renouvelle mon adhésion à La Géniale Généalogie du 71 sous le N° pour l'année 2012 en tant que membre "bienfaiteur" et règle ma cotisation d'un montant de 6 €.**
- Sollicite ma re-adhésion à La Géniale Généalogie du 71 sous le N° pour l'année 2012 en tant que "membre actif" et demande en conséquence au Conseil d'Administration d'être dispensé(e) de cotisation pour cet exercice.**
(Décision prise lors de l'A.G. 2007 en ce qui concerne les adhérents dits "actifs" ayant participé effectivement à des prises de photos, dépouillements et/ou saisies au cours de l'exercice précédent)

A réception, vous recevrez vos codes d'accès valable pour l'année civile aux données du site <http://www.entractes71.org/>

Par ailleurs, la GG71 ayant rejoint le 1er janvier 2006 les associations participant au système "Généabank" d'échanges de données généalogiques, chaque adhérent pourra, s'il le désire, se voir attribuer un nombre forfaitaire de points pour accéder à cet échange, ce nombre étant défini par le Conseil d'Administration, au regard du nombre de bénéficiaires et de la dotation reçue, corrélativement aux données mises en ligne par l'intermédiaire de ce site.

- Je suis intéressé(e) par les points GénéaBank**
- 200 points
- 100 points } **Rayer la mention inutile**
- Je ne suis pas intéressé(e) par les points GénéaBank**

La G.G. du 71 est liée par convention avec l'association « Les Marmottes de Savoie », association qui a le même mode de fonctionnement que nous. Aux termes de cette convention, nos adhérents respectifs à jour de leur cotisation peuvent accéder aux données de l'autre association au moyen de codes, et ce sans acquitter une deuxième cotisation.

- Le cas échéant, veuillez cocher cette case afin d'obtenir vos codes d'accès aux données des « Marmottes »**

Je soussigné(e) reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur à la disposition de chacun sur « Yahoo-71entractes-Fichiers » ou sur demande expresse par mail au Conseil d'Administration ou courrier au siège de l'association.

Date et signature de l'adhérent(e) :